

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christophe Cottarel, Maire

Ordre du jour

- Bilan des travaux de voirie
- Coupes affouagères 2010
- Mini contrat commune de Traize, groupe scolaire intercommunal
- Engagement de l'EPFL pour acquisition de terrain
- Questions diverses

Présents : Mmes Madeleine Miège, Irma Lippke, Elisabeth Carrico, Perrine Leblanc, Messieurs Jean Claude Bruschetta, Jean Veuillet, Michel Reveyron, Paul Henri Galvin,

Absent : Jérôme Brochier, Gérard Reveyron

- Bilan des travaux de voirie : présentation par M. le Maire du bilan établi par la DDEA. Il y a eu augmentation en quantités et en natures des prestations par rapport au marché initial.

Un avenant à passer avec l'entreprise VTM COUTURIER est nécessaire.

L'avenant se monte à 24 591,69 € TTC. Le nouveau montant du marché est de 210 246,41 € TTC

Accord du Conseil.

- Panneaux de signalisation : les prix s'avérant élevés, d'autres devis vont être demandés à d'autres entreprises.

- Fosse septique pleine à l'ancien presbytère : Aoste vidange est intervenue. Il s'agit de charges locatives, répercussion sera faite sur les locataires.

- Problème des carreaux qui se sont soulevés dans l'appartement du rez de chaussée du presbytère. M Gache a retrouvé des carreaux identiques et réparé provisoirement. Une intervention sera nécessaire lors du départ des locataires actuels.

- Coupes affouagères : les inscriptions seront prises jusqu'au 11 novembre, l'inscription passe à 40 €.

- Mini contrat de développement : la municipalité de Traize souhaite aménager l'école, l'accueil périscolaire, le restaurant scolaire, créer un préau, une aire de jeux. Monsieur le Maire présente le projet et informe le Conseil de la part qui reste à la charge de la commune qui sera de 30 300 € sur 5 ans.

- Acquisition du terrain derrière la mairie : décision est prise de collaborer avec l'EPFL qui négociera directement avec les vendeurs et conduira l'opération.

- Remplacement de la secrétaire, suite à son départ en retraite : Monsieur le Maire a déjà reçu une candidate et va en recevoir d'autres, avant de prendre sa décision.

Divers :

- Achat d'un réfrigérateur pour la salle des fêtes : le conseil accepte de participer à hauteur de 50 % du prix, les 50 % restants sont à la charge du comité des fêtes

- Accord du Conseil pour une subvention de 250 € au comité des fêtes pour l'animation de fin d'année pour les enfants.

- Une conseillère souhaite être déchargée d'une partie des réunions qui sont nombreuses à la CCY.

- Un appel est fait pour sortir un bulletin municipal souhaité par les personnes ne disposant pas d'Internet, peut être en juin l'année prochaine.